

COMMUNE DE GENESTELLE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 21 février 2020**

L'an deux mille vingt le vingt-un février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert THIOILLIERE (Maire).

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 8
Présents : 6
Absents : 2
Nombre de suffrages exprimés : 6
Pour : 6
Contre : 0
Abstentions : 0
Date de convocation : 13/02/2020

Etaient présents :

M. BERNARD Michel, Mlle BERTHOD Christel, M. DUPLAN Patrice, M. RIFFARD Alain, M. TASTEVIN Rémy, M. THIOILLIERE Robert

Représentés :**Etai(ent) absent(s) :**

Mme HAGER Marlène, M. SAUTEL Mathieu

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. TASTEVIN Rémy

DE 2020_14

Objet : Tarifs de location des Salles Communales

Le conseil municipal décide à l'unanimité de revaloriser les tarifs de location de salle de 20 € par rapport à 2019 :

- pour la participation au coût du temps passé par l'employé(e) communal(e) ou une personne extérieure et consacré à la remise et reprise des clés avec état des lieux, les relevés des compteurs d'énergie, le nettoyage complémentaire souvent nécessaire avant une location et le suivi du matériel.

Les tarifs 2020 sont les suivants :

	Genestelle 1 jour ou week-end	Bise 1 journée	Bise week-end
Associations de la commune	gratuit	gratuit	gratuit
Associations du canton	Gratuit 1 jour/an	Gratuit 1 jour/an	
Habitants de la commune	75 €	105 €	145 €
Habitants, Associations hors commune	95 €	135 €	195 €
Pour les locations payantes: caution de 300 €, assurance Responsabilité Civile et participation chauffage	Consommation chauffage à 0,10 € le kwh	Consommation électrique à 0,20 € le kwh	Consommation électrique à 0,20 € le kwh

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Genestelle, Le Maire, M. Robert THIOILLIERE

